



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET  
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

séance du 21 décembre 2007

**00-01 - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE -COMPTE RENDU**

**Arrêté n° 8**

Je constate que nous ne sommes pas au bout de notre peine avec le réseau câblé. Quelque soit l'opérateur, la commune est traitée comme une simple « vache à lait ».

Ce nouvel opérateur risque de nous coûter et cela sans que le service ne soit assuré complètement.

Je rappelle pour mémoire qu'une transmission tardive au contrôle de légalité d'une délibération a coûté près de 700 000 €uros à la commune, que les locataires des bailleurs sociaux ont été abonnés à 'l'insu de leur plein gré » y compris ceux qui n'ont pas de téléviseur...

Et nous voilà avec un nouveau contentieux. Vraiment, le réseau câblé est une réussite !